



Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement
de la politique culturelle du Québec

Août 2016

Table des matières

| | |
|--|---|
| ■ Résumé | 3 |
| ■ Présentation de Communication-Jeunesse | 4 |
| ▪ Mission | |
| ▪ Membres et partenaires | |
| ▪ Promotion de la littérature d'ici pour la jeunesse et médiation de la lecture | |
| ▪ Expertise et savoir-faire | |
| ▪ Conseil d'administration 2016-2017 | |
| ■ Le rapport du citoyen à la culture | 6 |
| ▪ Programme Culture à l'école | |
| ▪ Médiation culturelle et numérique | |
| ▪ Accessibilité aux œuvres littéraires : fonds littéraire | |
| ▪ Table de concertation Culture jeunesse | |
| ■ Conclusion | 8 |
| ■ Recommandations | 9 |

■ Résumé

C'est à travers la littérature que se trouve la survie d'un peuple.

Jean Sioui, écrivain d'origine amérindienne

La littérature pour la jeunesse est une fenêtre grande ouverte sur le monde ; elle aide les jeunes à vivre et à grandir en aiguisant leur curiosité, en multipliant leurs champs d'intérêt et en leur proposant de forger leurs espoirs à même les sources de la créativité. Les livres sont des trésors, et nous devons inviter les jeunes à les découvrir, à les apprivoiser et à s'en faire des compagnons de vie.

Communication-Jeunesse œuvre depuis 45 ans à la promotion de la littérature québécoise et franco-canadienne pour la jeunesse pour la faire connaître et que les jeunes la lisent. C'est le seul organisme qui regroupe tous les intervenants de la chaîne du livre dans le secteur enfance-jeunesse. Les multiples actions que nous avons entreprises depuis 1971 se fondent sur le principe que la lecture des œuvres littéraires d'ici est la clé pour stimuler le plaisir de lire chez les jeunes.

Hélas, encore aujourd'hui, la littérature jeunesse est considérée comme un sous-genre littéraire : cette perception réductrice et désuète est tenace. Le manque de reconnaissance de la littérature jeunesse et de ses créateurs est un problème criant. Pourtant, nous nous souvenons tous et toutes du premier livre que nous avons lu, du premier auteur que nous avons rencontré, de la première histoire qui nous a bouleversés. Voilà pourquoi la responsabilité des éditeurs et des créateurs jeunesse est immense ; leurs livres, leur imaginaire et leur créativité sont les premiers contacts qu'ont les jeunes avec la littérature. Il importe donc que la société québécoise et les différentes instances gouvernementales reconnaissent l'importance de la littérature jeunesse et y accordent une attention particulière, car elle est un outil de transmission culturelle hors du commun. Outre cette importance culturelle, il faut rappeler qu'au plan économique la part du marché du livre jeunesse québécois représente environ la moitié du marché annuel de vente de livre jeunesse, qui était en 2015 de 36 988 736 \$¹, tous supports confondus (papier et numérique). Tout comme il faut aussi rappeler que le développement durable de l'industrie culturelle jeunesse est intimement au lié milieu de l'éducation et de la petite enfance.

Dans le cadre du vaste chantier de renouvellement de la politique culturelle et des consultations lancées par le ministère de la Culture et des Communications, Communication-Jeunesse a voulu ajouter sa voix au processus en déposant au Ministère quelques recommandations qui contribueront à faire de cette politique un véritable levier culturel pour les générations actuelles et à venir.

Compte tenu de notre mission, notre réflexion prend assise sur *Le rapport du citoyen à la culture* (le thème 3 du Cahier de consultation), et plus spécifiquement sur la place que doit occuper la littérature d'ici pour les jeunes dans notre société. Nous avons privilégié quatre axes : la reconnaissance des créateurs, l'importance de la médiation, l'accessibilité des œuvres littéraires d'ici et la force des partenariats. De plus, pour Communication-Jeunesse, comme pour bon nombre d'organismes culturels jeunesse, les liens entre le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Éducation et de l'Éducation supérieure et le ministère de la Famille (pour la petite enfance) sont primordiaux. Ils font en sorte que la culture jeunesse, et surtout la littérature jeunesse, ne soient pas que des instruments pédagogiques, mais qu'elles soient reconnues pour leurs qualités culturelles et que l'on en fasse la promotion en tant que telles auprès des jeunes de 0 à 17 ans.

La synthèse de nos recommandations se trouve à la page 9.

¹ *Bilan Gaspard 2015 du marché du livre au Québec*, BTLF, mars 2016, p. 22-23.

■ Présentation de Communication-Jeunesse

Communication-Jeunesse est un OBNL culturel, d'envergure pan-canadienne, qui œuvre à la promotion de la littérature québécoise et franco-canadienne pour la jeunesse. Fondé en 1971, Communication-Jeunesse a encore aujourd'hui le même esprit qu'aux premiers jours, celui de rassembler les forces vives des milieux de l'édition, de l'éducation et de la culture pour agir en faveur du développement de la littérature d'ici pour la jeunesse, de son accessibilité et de la mise en place d'activités qui donnent aux jeunes le goût de lire, et en particulier les livres d'ici.

Mission

Promouvoir la lecture et la littérature québécoise et franco-canadienne pour la jeunesse.

Membres et partenaires

Communication-Jeunesse compte plus de 700 membres, qui adhèrent sur une base individuelle ou institutionnelle. Les membres regroupent les artisans et les entreprises du livre jeunesse (les créateurs, les éditeurs, les distributeurs, les libraires) et les professionnels qui œuvrent auprès de jeunes à transmettre le plaisir de lire et à rendre accessible les livres d'ici (les bibliothécaires, les enseignants, les éducatrices, les médiateurs, etc.).

Promotion de la littérature d'ici pour la jeunesse et médiation de la lecture

La promotion de la littérature pour la jeunesse et la médiation de la lecture sont les deux pôles d'action qui permettent à Communication-Jeunesse de maximiser les résultats de ses interventions sur l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre et du territoire québécois.

Promotion de la littérature jeunesse d'ici

Produites depuis 1979, nos sélections présentent chaque année les meilleurs titres publiés, choisis par des comités d'experts indépendants. La rigueur de notre démarche, l'indépendance de nos comités, la transparence du processus font de nos sélections annuelles de livres pour les jeunes des outils incontournables de référence et d'information sur la production littéraire d'ici tant pour les professionnels que pour le public. Au fil des ans, la notoriété de ces sélections en a favorisé une utilisation accrue de la part des professionnels et des médiateurs du livre. Nous produisons également des sélections thématiques dont celles du programme *Vivre la littérature d'ici pour les jeunes* destinées aux nouveaux arrivants.

La sélection prend aussi la forme d'une brochure, le *Guide des livres d'ici pour les jeunes*, diffusée à 40 000 exemplaires, dont 30 000 copies sont encartées dans le cahier Guide jeux et jouets du magazine *Protégez-Vous* ; elle est aussi diffusée par différents réseaux de libraires, d'associations professionnelles en éducation et sur Internet. Le *Guide* rejoint ainsi plus de 225 000 personnes.

Médiation de la lecture auprès des jeunes

Notre travail de promotion prend forme directement sur le terrain grâce à l'animation d'un réseau de 425 Clubs de lecture (Livromagie, 5-8 ans ; Livromanie, 9-11 ans ; Réseau CJ, 12 ans et +), principalement dans les écoles et les bibliothèques. Nous offrons aux Clubs de lecture une programmation annuelle d'animation clé en main (27 activités) et du matériel de valorisation de la lecture pour stimuler la lecture des livres de nos sélections.

À cela s'ajoutent nos programmes de tournées qui permettent à plus d'une trentaine créateurs jeunesse d'effectuer plus de 200 rencontres par an dans des écoles et des bibliothèques, ainsi que différentes activités grand public.

Nous organisons aussi des formations en médiation de la lecture. Celles-ci permettent à des professionnels qui travaillent auprès des jeunes de développer leurs connaissances sur des livres et les auteurs de même que des habiletés en animation littéraire. Nous participons également à de nombreux colloques et congrès.

Expertise et savoir-faire

Communication-Jeunesse est reconnu par le ministère de la Culture et des Communications, notamment dans sa Politique de la lecture et du livre (1998). De fait, le ministère de la Culture et des Communications appuie Communication-Jeunesse dans la réalisation de son programme Toup'tilitou, un programme d'éveil à la lecture et à l'écrit chez les tout-petits destiné aux professionnels du milieu de la petite enfance, ainsi que dans l'animation de ses Clubs de lecture pour les jeunes et les adolescents. La reconnaissance de l'association et son soutien financier font partie intégrante des mesures du plan d'action de la politique.

Conseil d'administration 2016-2017

PRÉSIDENTE

Julie Marcoux
Conseillère pédagogique, CSDM

VICE-PRÉSIDENT

Thomas Campbell
Directeur littéraire jeunesse, Bayard Canada

TRÉSORIÈRE

Marie-Hélène Parent
Bibliothécaire en chef,
Bibliothèque Sainte-Julie

SECRÉTAIRE

Chloé Varin
Auteure jeunesse

CONSEILLERS

Rosette d'Aragon
Médiatrice en petite enfance

Frédéric Buruiana
Vice-président adjoint, Marchés des capitaux,
Casgrain & Compagnie Limitée

Lorraine Guillet
Libraire, Librairie Le Fureteur

Fabien St-Jacques
Chef de produits et relations éditeurs,
Messagerie ADP

Audrey Cantin
Enseignante, École Saint-Joseph

Xavier Thorens
Président, Thorens Solutions

Véronique Fontaine
Éditrice, Éditions Fonfon

■ Le rapport du citoyen à la culture

La littérature jeunesse est la première porte d'entrée des jeunes à la culture. Les enfants, dès leur plus jeune âge, découvrent le monde qui les entoure grâce à des contes que leur lisent leurs parents. Ce premier geste leur ouvre éventuellement d'autres horizons culturels et les mettent en contact avec diverses pratiques artistiques. La littérature est non seulement essentielle au développement des enfants et des jeunes, mais elle est aussi une formidable courroie de transmission de notre culture – valeurs, modes de vie, visions du monde, etc.

Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique ? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels ?

Dans le milieu culturel jeunesse, la question fondamentale est l'adhésion du milieu scolaire à la culture. Il va sans dire que l'école est, pour les jeunes, la clé de voûte de la découverte de la littérature d'ici, et le sésame en est la médiation culturelle. L'un des objectifs de la nouvelle politique culturelle est de mettre en place des actions qui favoriseront cette rencontre culturelle entre les jeunes et la littérature jeunesse, et de rapprocher les créateurs, leurs œuvres et le public visé. À notre avis, il faut consolider le programme Culture à l'école, et réaliser divers projets pour faciliter l'accessibilité à la littérature chez les jeunes de 0 à 17 ans, et pour favoriser une cohésion culturelle plus forte entre les différents intervenants culturels et les instances gouvernementales.

Programme Culture à l'école

Recevoir un auteur ou un illustrateur en classe est toujours un élément déclencheur qui rend les livres vivants. Dans ce contexte, nous saluons la création du programme Culture à l'école, mis de l'avant aux débuts des années 2000, et nous souhaitons vivement qu'il soit maintenu. Toutefois, après plus de 10 ans d'existence, il y aurait lieu de revoir le *Répertoire de ressources culture-éducation* et certains aspects du fonctionnement du programme lui-même, qui doit favoriser, entre autres, la reconnaissance du métier d'auteur et d'illustrateur jeunesse.

Il faudrait aussi revoir le statut des illustrateurs jeunesse pour permettre la reconnaissance de ce métier en plus de celui d'auteur. En littérature jeunesse, les illustrateurs sont sur le même pied que les auteurs, surtout dans le cas des ouvrages destinés aux jeunes du préscolaire, pour qui l'image joue un rôle important dans la compréhension du contenu des livres. Actuellement, dans le *Répertoire*, les illustrateurs sont considérés comme des artistes en arts visuels et non comme des créateurs en littérature jeunesse : on n'accorde donc pas aux illustrateurs jeunesse le statut qui est le leur en littérature jeunesse. De plus, les écoles qui les accueillent ne peuvent pas bénéficier d'une bourse d'achat de leurs livres, comme il est possible de le faire dans le cas des auteurs ; on pourrait voir là une forme de discrimination, les illustrateurs ne pouvant bénéficier des redevances sur leurs livres, et les jeunes n'ayant pas accès à ces livres dans le cadre du programme Culture à l'école.

Par ailleurs, à l'heure du numérique, et dans la foulée du Plan culturel numérique, il serait opportun que le programme Culture à l'école inclue les rencontres virtuelles. De plus en plus, les technologies numériques permettent à un plus large lectorat de rencontrer des créateurs peu importe la distance qui les sépare. Dans les écoles, les moyens technologiques rendent ces rencontres plus faciles qu'avant. L'utilisation du numérique pourrait aussi donner lieu à des rencontres plus riches : utiliser les multiples possibilités d'exploitation du tableau numérique interactif (TNI) dans le cadre des rencontres ou faire participer des classes de différentes régions à une rencontre interactive, par exemple. Bref, le numérique offre une panoplie de moyens pour dynamiser les rencontres avec des créateurs jeunesse, et il faut encourager ce type de rencontres au même titre que celles qui se font en classe.

Enfin, pour accroître l'accessibilité des jeunes à la littérature jeunesse, il faut que le programme Culture à l'école facilite le dépôt de projets par les enseignants. Depuis que les commissions scolaires gèrent le Programme, le processus de dépôt de projets s'est complexifié pour les enseignants tout comme le remboursement des

émoluments aux créateurs, qui sont considérés maintenant comme des fournisseurs (au même titre que les entreprises, ce qui implique d'ouvrir un compte fournisseur qui n'est payé qu'après 90 jours et même plus).

Médiation culturelle et numérique

L'accès à la littérature d'ici, chez les jeunes comme chez les professionnels qui œuvrent auprès d'eux, se fait de manière de plus en plus décentralisée. Les sorties scolaires ont toujours leurs places, tout comme les rencontres avec des créateurs *in situ* en classe, mais il existe maintenant plusieurs autres possibilités. La prochaine politique culturelle doit affirmer clairement l'apport du numérique dans l'éducation littéraire des jeunes et, du coup, soutenir financièrement et de façon adéquate les organismes qui font de la médiation, qui agissent comme des « curateurs de contenu » et qui misent sur des plateformes interactives et participatives tant en promotion qu'en médiation culturelle. Souvenons-nous de l'impact du fameux Fonds de l'autoroute de l'information, dans les années 1990 : la convergence des NTIC et du milieu culturel a favorisé une avancée importante en permettant à de nombreux organismes de créer des sites Web qui, à l'époque, ont été déterminants dans l'accessibilité à la culture pour tous. Aussi, le Plan culturel numérique du Québec doit soutenir des initiatives numériques en médiation culturelle. À ce titre, Communication-Jeunesse fait figure d'autorité en matière de médiation littéraire et il peut agir comme catalyseur dans la conception et la mise en place de projets numériques. Pensons par exemple à une plateforme numérique de référence en littérature d'ici pour la jeunesse ; cette plateforme proposerait des contenus numériques et interactifs permettant d'enrichir et de mener plus loin la lecture tout en favorisant l'accès à la production.

De plus, le Plan culturel numérique doit être inclus dans la politique culturelle du Québec afin qu'il soit pérenne et structurant, qu'il assure une éducation culturelle littéraire efficace grâce à divers moyens technologiques près des jeunes, et que ces nouvelles avenues stimulent leur plaisir à découvrir notre littérature, et ce, partout sur le territoire québécois.

Accessibilité aux œuvres littéraires : fonds littéraire

La littérature, comme toutes les pratiques artistiques et culturelles, permet aux jeunes d'une société d'adhérer à une culture commune, en partageant entre autres des références littéraires, et de développer un sentiment d'appartenance et de fierté envers cette culture. Et l'école est le premier vecteur de transmission de notre culture. La fréquentation d'œuvres littéraires jeunesse et le développement de pratiques littéraires permettent de donner aux jeunes des repères communs axés sur des genres littéraires, des collections ou des créateurs. Une politique culturelle doit donc favoriser l'accès à la production littéraire québécoise pour la jeunesse et au développement d'une culture littéraire des jeunes. Pour ce faire, la création d'un fonds littéraire jeunesse grâce à la prescription d'ouvrages littéraires strictement québécois dans le cursus scolaire est une avenue à jumeler à un programme d'éducation culturelle.

Prenons exemple sur la France, où l'on établit des listes d'ouvrages jeunesse contemporains et classiques à inclure dans le programme scolaire. Ces listes comprennent 270 ou 300 titres, selon les différents cycles du primaire, et les jeunes doivent lire un certain nombre d'œuvres parmi les œuvres qui sont proposées. L'objectif n'est pas simplement lié à l'apprentissage de la lecture et du français : il s'agit aussi de développer et de consolider la pratique littéraire des jeunes tout au long de leur parcours scolaire.

La politique culturelle du Québec doit prôner l'importance d'inclure un corpus littéraire d'œuvres d'ici dans le réseau des établissements scolaires du Québec et éviter que la découverte de la littérature ne soit réduite à la lecture de simples extraits. Il est impératif de constituer un fonds littéraire jeunesse à transmettre aux jeunes du primaire et du secondaire. Ce fonds littéraire aurait d'une part pour objectif de favoriser l'accès des jeunes à notre littérature jeunesse, d'encourager sa lecture et de mettre en lumière les créateurs jeunesse d'hier et d'aujourd'hui. D'autre part, un fonds littéraire jeunesse offrirait aux enseignants, qui trop souvent méconnaissent notre production, une liste de titres riche – genres littéraires variés et sélections d'ouvrages autant patrimoniaux que contemporains –, de qualité, et qui tient compte de l'âge des jeunes et de leur capacité

de lecture. Communication-Jeunesse est au cœur de la production québécoise jeunesse depuis 1971 et publie des sélections des meilleurs livres depuis 1978. Fort d'une expertise unique dans le domaine de la littérature jeunesse et en lien constant avec tous les acteurs de la chaîne du livre jeunesse et de l'éducation, Communication-Jeunesse peut jouer un rôle important dans le développement d'un tel outil.

Table de concertation Culture jeunesse

Dans un contexte d'optimisation budgétaire, il est entendu que l'implication gouvernementale doit s'appuyer sur des assises de collaboration et de réseautage. Aussi, nous croyons que la nouvelle politique culturelle doit favoriser la création d'une table de concertation Culture jeunesse, avec la collaboration du ministère de la Culture et des Communications et du ministère de l'Éducation et de l'Éducation supérieure afin de créer un maillage fort entre le milieu culturel jeunesse et le milieu de l'éducation.

Cette table regrouperait les principaux intervenants en culture jeunesse (Théâtres Unis Enfance Jeunesse, Petits bonheurs, Festival International du Film pour Enfants de Montréal, Communication-Jeunesse, etc.). D'une part, elle faciliterait les projets collaboratifs avec le milieu scolaire et parascolaire et tiendrait le milieu culturel jeunesse informé des besoins et des attentes du milieu de l'éducation ; d'autre part, elle permettrait de développer une expertise commune en médiation culturelle et, du coup, élargirait l'offre culturelle jeunesse. Cette mesure s'inscrit aussi dans une perspective de développement durable, en permettant d'asseoir, à cette même table, des représentants de différents ministères (les ministères de la Santé et des Services sociaux, de la Famille, de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion). Le milieu culturel jeunesse serait porté, naturellement, à travailler avec des gens de différents secteurs, comme celui de la santé, ainsi qu'avec le milieu social, pour élargir son offre ; mais le défi est justement de sensibiliser les instances gouvernementales qui n'ont pas la culture pour mission première. La table de concertation serait un premier pas vers la connaissance et la reconnaissance du milieu culturel et de ce qu'il peut apporter comme bienfaits à la société.

■ Conclusion

Depuis sa création, Communication-Jeunesse agit comme passeur culturel et fait le pont entre les créateurs et les jeunes, entre la culture et l'éducation et entre le secteur du livre et les consommateurs. Fort de ses 45 ans d'expérience dans le domaine et de sa riche expertise, Communication-Jeunesse offre son concours au ministère de la Culture et des Communications et à ses différents partenaires afin participer au projet de doter le Québec d'une politique culturelle qui tienne compte de l'importance de la culture et de la littérature jeunesse dans le développement de la société québécoise.

La promotion de la littérature jeunesse et de ses créateurs, dans le but de faire découvrir les livres et la lecture aux jeunes de toutes les régions et de toutes les communautés, appelle un resserrement des liens entre la nouvelle politique culturelle et le milieu de l'éducation et de la petite enfance, dans une perspective de développement durable.

■ Recommandations

Recommandation n° 1 Que l'État reconnaisse le rôle clé de Communication-Jeunesse.

- Mandater Communication-Jeunesse à titre d'organisme reconnu en médiation et en promotion de la littérature auprès du ministère de la Culture et des Communications et auprès de celui de l'Éducation et de l'Éducation supérieure.
- Assurer à Communication-Jeunesse un financement adéquat pour appuyer ses activités en médiation et en promotion de la littérature auprès des jeunes et des familles sur l'ensemble du territoire québécois.

Recommandation n° 2 Que l'État poursuive et révise le programme Culture à l'école.

- Revoir le statut des illustrateurs jeunesse.
- Inclure dans le programme la possibilité de faire des rencontres virtuelles avec des créateurs en littérature jeunesse.
- Faciliter le processus de dépôt de projets et le remboursement des émoluments aux créateurs.

Recommandation n° 3 Que l'État soutienne les organismes culturels dans leurs projets de promotion et de médiation numérique.

- Affirmer clairement l'apport du numérique dans l'éducation littéraire des jeunes.
- Soutenir financièrement et adéquatement les organismes qui misent sur des plateformes interactives et participatives tant en promotion qu'en médiation culturelle.
- Inclure le Plan culturel numérique dans la nouvelle politique pour assurer sa pérennité.

Recommandation n° 4 Que l'État reconnaisse l'importance de la littérature jeunesse et de ses créateurs en soutenant la création d'un fonds littéraire.

- Créer un fonds littéraire d'œuvres d'ici pour favoriser le développement d'une culture littéraire chez les jeunes en milieu scolaire.
- Faire du fonds une véritable référence en littérature d'ici pour la jeunesse.

Recommandation n° 5 Que l'État crée une table de concertation Culture jeunesse.

- Mettre sur pied une table de concertation Culture jeunesse avec la collaboration du ministère de la Culture et des Communications et celui de l'Éducation et de l'Éducation supérieure afin de créer un maillage fort entre le milieu culturel jeunesse et le milieu scolaire et parascolaire.
- Stimuler les projets collaboratifs culturels entre le milieu scolaire et parascolaire et celui de la culture jeunesse.